

LOI FEDERALE SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX (LPCC) DU 23 JUIN 2006

Amundi Index Solutions
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
R.C.S. de Luxembourg B206-810
(la « **SICAV** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES
du compartiment

AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE
(le « Compartiment »)

Nous vous informons que le conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** ») a décidé de modifier l'indice de référence, le nom, la méthode de réplification et les frais de gestion du Compartiment « **AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE** » à partir du **12 juin 2023** (la « **Date d'effet** »).

Les principales modifications applicables à votre Compartiment en conséquence sont détaillées ci-dessous.

	Avant la Date d'effet	À compter de la Date d'effet
Nom du Compartiment	AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE	Amundi MSCI Robotics & AI ESG Screened
Nom de la Classe d'actions	AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE - UCITS ETF (C)	Amundi MSCI Robotics & AI ESG Screened UCITS ETF Acc
Indice de référence du Compartiment	STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 Index (l'« Indice actuel ») Symbole Bloomberg : STXAA5R	MSCI ACWI IMI Robotics & AI ESG Filtered Net Total Return Index (le « Nouvel indice ») Symbole Bloomberg : MXACIREF
Processus de gestion	Réplication indirecte telle que décrite à la section Méthodes de réplification pour les compartiments gérés passivement du prospectus	Réplication directe telle que décrite à la section Méthodes de réplification pour le compartiment géré passivement du prospectus
Jour et heure limite de négociation	Les demandes reçues et acceptées jusqu'à 17 h 00 HNEC un Jour ouvrable seront habituellement traitées à la VL du premier jour ouvrable suivant. Le règlement de la transaction aura lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction pertinent.	Les demandes reçues et acceptées jusqu'à 14 h 00 HNEC, pendant un Jour ouvrable, seront usuellement traitées à la VL du premier jour ouvrable qui suit, qui est également un jour ouvrable bancaire entier sur le marché américain.

		Le règlement de la transaction aura lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction pertinent.
Classification selon le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers	Article 6	Article 8 tel que défini dans le prospectus relatif aux produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales.
Frais de gestion	Maximum : 0,25 % p.a. Actuels : 0,25 % p.a.	Maximum : 0,30% p.a. Actuels : 0,30% p.a.

L'objectif de ce changement est d'exposer les Actionnaires du Compartiment au MSCI ACWI IMI Robotics & AI ESG Filtered Net Total Return Index. Le MSCI ACWI IMI Robotics & AI ESG Filtered Net Total Return Index est un indice d'actions représentatif de la performance de sociétés impliquées dans le processus d'adoption et d'utilisation accrues de l'intelligence artificielle, des robots et de l'automatisation, tout en excluant celles qui sont impliquées dans certaines activités controversées ou dont les notations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») sont relativement faibles.

À compter de la Date d'effet du Changement d'Indice de référence, une description exhaustive de l'indice, de sa méthode de construction ainsi que des informations sur sa composition et la pondération respective de ses composantes sont disponibles sur le site internet du fournisseur d'indices (msci.com) et dans le Prospectus du Compartiment.

Le Compartiment supportera tous les coûts de transaction associés à ce changement au fur et à mesure qu'ils sont dus.

En outre, et comme décrit dans le tableau ci-dessus, les commissions de gestion maximales et actuelles seront augmentées à 0,30 % par an à compter de la Date d'effet.

Ces modifications seront reflétées dans le prochain prospectus apposé d'un visa.

• **Si les Actionnaires ne sont pas d'accord avec ces modifications, les Actionnaires qui souscrivent ou rachètent habituellement des Actions du Compartiment sur le marché primaire peuvent racheter leurs Actions sans frais (à l'exception des frais acquis par le Compartiment pour empêcher la dilution de l'investissement des actionnaires), pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis, qui est uniquement notifié sur le site Internet d'Amundi Index Solutions dédié aux avis aux actionnaires, conformément au prospectus.**

• **Nous attirons l'attention des Actionnaires sur le fait que, si les Actions du Compartiment sont vendues sur un marché ou une bourse, les Actionnaires peuvent se voir facturer des commissions de courtage sur la vente d'Actions du Compartiment.**

• **Si les Actionnaires sont d'accord avec les modifications, aucune action n'est requise de la part des Actionnaires.**

La dernière version du prospectus de la SICAV et les Documents d'Informations Clés sont disponibles, sans frais, sur simple demande auprès du siège social.

Nyon, le 9 mai 2023

Le prospectus, les feuilles d'information de base, les derniers rapports annuels et semestriels et les statuts peuvent être obtenus sur simple requête et gratuitement auprès du représentant Suisse.

Représentant en Suisse :

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse:

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon /
Suisse
Route de Signy, 35
CH- 1260 Nyon